



Auteur : François DOUCHET

Destinataires : Bureau et présidents de la FNPAM

Objet : Compte rendu de la Commission Permanente (CP) du Conseil Maritime de la Façade Sud Atlantique (CMF SA) **du 13 mai 2023**

1. Contexte :

La CP est le véritable bureau exécutif du CMF SA et la FNPA occupe un des deux postes de titulaires réservés aux usagers de loisirs (15 membres au total).

2. La « Stratégie de Façade Maritime » (voir présentation en annexe)

Rappelons que le CMF SA a déjà été consulté sur la « Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral » (SNML) et nous avons soumis de nombreux commentaires, dont certains ont été pris en compte (nous avons aussi participé aux commentaires portés par le CNP)

C'est dans la continuité de cette consultation que s'ouvre la révision des quatre « Documents Stratégiques de Façade » (DSF) qui déclinent, pour les 4 façades métropolitaines, cette stratégie qui sera soumise à la consultation du public en ... 2025 au travers de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP).

La FNPAM n'est réellement impliquée que dans le DSF de la façade Sud Atlantique (et c'est probablement l'UNAN qui est le représentant « plaisance » sur les 3 autres).

Cette révision est une mise à jour de la version approuvée en 2021 avec actualisation sur la période 2023 – 2033 et « projection sur 30 ans ».

Elle comporte 3 changements importants :

1. Une approche plus globale des projets éoliens en mer (EMR) traités par façades et non par projets (c'est un des grands acquis des consultations précédentes),
2. Une augmentation des « Zones de Protection Forte » (ZPF) dans les Aires Marines Protégées (AMP) pour répondre à l'objectif national revu par le gouvernement en 2022 (30 % du domaine maritime en AMP dont 1/3 en ZPF),
3. Un « focus sur les actions favorisant le développement durable et la biodiversité » (c'est à la mode!).



3. les points concernant les plaisanciers

Les plaisanciers ne sont réellement concernés que par deux des 3 thèmes, à savoir :

1. Les EMR

En fait le seul champ d'éolien prévu dans le Sud Atlantique est celui situé au large d'Oléron et une consultation a déjà été effectuée par la CNDP en 2022, ce qui a eu pour résultat d'éloigner le champ au-delà des 12 milles et de prendre en compte nos demandes que les voiliers soient autorisés à naviguer dans le champ.

Les décrets pris sur celui de Guérande nous seront donc d'une utilité certaine pour faire accepter notre position dans la révision du DSF SA.

2. Les ZPF

Le sujet doit être ramené à sa dimension réelle sur le Sud Atlantique : Les AMP sont limitées aux deux Parcs Naturels Marins (PNM, à savoir Pertuis charentais / estuaire Gironde et Bassin d'Arcachon) et deux petites zones en ZPF au large d'Hendaye. Les ZPF représentent seulement 1 % du territoire marin exclusif (12 milles des côtes) et il est peu probable qu'il puisse être étendu au-delà de 2 %. Pêcheurs professionnels, Ostréiculteurs et Gestionnaires des Ports de Plaisance sont nos alliés dans ce domaine.

Notre position doit rester inchangée : Toute ZPF ne doit pas être un obstacle à la pratique de la plaisance, dont l'impact sur l'environnement est très faible. En particulier toute limitation du mouillage par ancres doit être compensée par l'installation de mouillages sur coffre dont l'accès doit être gratuit. En pratique il faut rester en éveil car les règles ne sont pas encore fixées et seules des études d'impact (par l'autorité environnementale) au cas par cas devront les préciser.

Remarque : En pratique, il faut retenir que l'objectif des 10 % de ZPF (sur 30 % d'AMP) est « national » et cela comprend l'immense domaine maritime des territoires français du Pacifique et de l'indien sur lequel ces objectifs peuvent être facilement dépassés (très faible densité de population !)



*Fédération Nationale des Associations de
Plaisanciers de l'Atlantique et de la Méditerranée*

CMF SA Commission permanente du

Conclusion : Les principes de la révision seront soumis au vote du CMF SA lors de sa prochaine réunion prévue le 13 juin 2023 (je ne pourrai pas y assister car pas de possibilité de visio conférence).

Il contient une analyse simplifiée de 4 pages et des cartes de vocation.

Normalement Alain GARCIA y sera et il aura mon pouvoir en plus du sien)